

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 68 (1942)
Heft: 16

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE

DE LA SUISSE ROMANDE

ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 13.50 francs

Etranger : 16 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 11 francs

Etranger : 13.50 francs

Prix du numéro :

75 centimes.

Pour les abonnements
s'adresser à la librairie
F. Rouge & Cie, à Lausanne.

Paraisant tous les 15 jours

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève ; Vice-président : M. IMER, à Genève ; secrétaire : J. CALAME, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg* : MM. L. HERTLING, architecte ; A. ROSSIER †, ingénieur ; *Vaud* : MM. F. CHENAUX, ingénieur ; E. ELSKES, ingénieur ; EPITAUX, architecte ; E. JOST, architecte ; A. PARIS, ingénieur ; CH. THÉVENAZ, architecte ; *Genève* : MM. L. ARCHINARD, ingénieur ; E. ODIER, architecte ; *Neuchâtel* : MM. J. BÉGUIN, architecte ; R. GUYE, ingénieur ; A. MÉAN, ingénieur ; *Valais* : M. J. DUBUIS, ingénieur ; A. DE KALBERMATTEN, architecte.

RÉDACTION : D. BONNARD, ingénieur, Case postale Chauderon 475, LAUSANNE.

Publicité :
TARIF DES ANNONCES

Le millimètre
(larg. 47 mm.) 20 cts.

Tarif spécial pour fractions
de pages.

Rabais pour annonces
répétées.



ANNONCES-SUISSES S.A.
5, Rue Centrale,
LAUSANNE
& Succursales.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE

A. STUCKY, ingénieur, président ; M. BRIDEL ; G. EPITAUX, architecte ; M. IMER.

SOMMAIRE : *Le nouveau « Laboratoire suisse de recherches horlogères » à Neuchâtel : I. Importance de l'industrie horlogère en Suisse ; II. L'idée du Laboratoire et sa réalisation ; III. Le nouveau bâtiment du Laboratoire suisse de recherches horlogères,* par MM. WAVRE et CARBONNIER, architectes à Neuchâtel. — *L'amélioration de rendement d'une installation frigorifique par l'adjonction d'une pompe thermique.* — **BIBLIOGRAPHIE.** — *Société suisse des ingénieurs et des architectes.* — **CARNET DES CONCOURS.** — **SERVICE DE PLACEMENT.** — **DOCUMENTATION.**

Le nouveau "Laboratoire suisse de recherches horlogères" à Neuchâtel.

Le Bulletin technique n'a pas l'habitude de relater ce qui se passe dans la vie horlogère de notre pays, pour la bonne raison que les « horlogers » ont, pour s'exprimer, leurs organes officiels, tout spécialement « La Fédération horlogère suisse ». Une fois n'est pas coutume. Il nous a semblé que le très bel effort accompli par l'Université de Neuchâtel, en commun avec les milieux de l'horlogerie et avec l'appui des pouvoirs publics, méritait d'être signalé à tous ceux qui, chez nous, s'intéressent au sort de nos industries nationales. Il est bon qu'on sache comment elles travaillent pour maintenir la haute qualité à laquelle elles visent et il est heureux de constater en cette occasion combien les progrès faits par une branche d'activité scientifique servent utilement ceux que l'on prétend faire dans les branches connexes.

Nous devons à la bienveillance de M. le professeur Jaqueroz, — qui a été l'initiateur et le réalisateur de l'idée, en commun avec M. H. Mügeli, le directeur-adjoint — de pouvoir faire connaître à nos lecteurs le but et l'activité du nouveau Laboratoire et nous remercions aussi MM. Wavre & Carbonnier, architectes à Neuchâtel, d'avoir mis à notre disposition les plans du nouveau bâtiment, dont la réussite doit contribuer sans aucun doute à établir les conditions de travail nécessaires à la conduite de recherches particulièrement délicates. (Réd.)

I. Importance de l'industrie horlogère en Suisse.

Dans des propos liminaires, M. Jean Humbert, conseiller d'Etat de Neuchâtel, a fort bien exprimé, lors de la cérémonie d'inauguration du nouveau bâtiment, le

30 novembre 1940, ce qu'est devenue et ce que représente l'industrie horlogère en Suisse. Il a pu le faire d'ailleurs en véritable connaisseur de l'horlogerie, et il en a résumé comme suit les modifications profondes survenues dans cette branche de notre activité nationale :

« C'est à partir des années 1770 que le machinisme a fait son apparition dans l'industrie horlogère. Après un arrêt de son essor et depuis 1820 la fabrication mécanique devait se propager pour finir par se généraliser.

» Un rappel aussi sommaire des transformations profondes subies par cette industrie, suffit pour en évoquer les conséquences qui ne concernent pas seulement l'amélioration et le perfectionnement des instruments de mesures du temps, mais qui sont aussi d'ordre économique et social.

» Rechercher sans relâche les moyens de perfectionner les produits d'une industrie demande de la science, du savoir et de la ténacité. Ecouter des produits exige — malgré l'amélioration incessante de leur qualité — de l'intelligence et une certaine hardiesse. Vivre en paix entre employeurs et employés nécessite une compréhension et une estime réciproques.

» Dans l'industrie horlogère, il s'est heureusement trouvé de tout temps des hommes répondant aux conditions indispensables pour en assurer le développement et l'évolution dans chacun de ces domaines. La somme de travail et d'efforts considérables, poursuivis sans défaillance, à travers les siècles par cette industrie pour occuper la position qu'elle a voulu et qu'elle a su conquérir, témoigne d'une intelligence toujours en éveil servie par une âpre volonté.